



Pris par surprise

Centre for Agricultural Medicine
Kenderdine Art Gallery





Pris par surprise:

BLESSÉS PAR UNE MACHINERIE AGRICOLE

Avant-Propos

Kent Archer

La tâche de concevoir des programmes de qualité pour Kenderdine Gallery, en collaboration avec divers groupes universitaires et communautaires, est l'un des aspects les plus intéressants et les plus stimulants de mon travail, lequel consiste à offrir une programmation efficace au public. On se doit de maintenir un équilibre judicieux entre cet effort d'orienter les expositions vers un public cible plus spécifique et qui souvent n'a pas l'habitude de fréquenter les galeries d'art, et la sensibilisation de notre clientèle habituelle. Toute tentative de faire éclater les frontières traditionnelles et de nouer de nouvelles alliances nous conduit souvent à la production de projets gratifiants sur le plan personnel et professionnel, qui sont en mesure de toucher un public autrement inaccessible. C'est le cas du projet de photographie «*Pris par surprise*».

Le projet de photographie «*Pris pas surprise*» a fait appel à des étudiants de 4^e année en photographie. Ces derniers ont effectué une recherche auprès de la population rurale de l'ensemble de la Saskatchewan pendant que des étudiantes de deuxième cycle du collège des sciences infirmières effectuaient les entrevues. C'est lors des entrevues, lorsque les personnes décrivaient les circonstances de leur accident, à leur domicile ou près de leur domicile, que les photographies ont été prises. Dans bien des cas, elles se trouvaient sur les lieux mêmes de l'accident. Des extraits de ces entrevues accompagnent les photographies choisies pour l'exposition et le catalogue.

Des partenariats sont nés de la vision et du travail de tous les participants au projet, créant un lien entre le *Centre for Agricultural Medicine*, le Département des arts et de l'histoire de l'art, les galeries, *The Photographers Gallery* et *Kenderdine Art Gallery*. Chacun des partenaires a joué un rôle inestimable dans la réalisation de l'exposition, du catalogue et de la tournée provinciale, mais l'objectif ultime de cette exposition était de mettre au point un outil éducatif pouvant joindre les personnes les plus directement concernées par le contenu de l'exposition, soit la population rurale

de la Saskatchewan. La conception d'un tel outil à partir d'images photographiques puissantes, accompagnées d'entrevues avec les victimes d'accident, confère au projet un impact qui s'exerce sur plusieurs plans, hors des programmes d'éducation agricole habituels.

Les impacts de ce projet seront évalués à divers degrés, mais le moindre résultat positif, quel qu'il soit, n'aurait pu être possible sans le dévouement de toutes les personnes qui y ont contribué. Je suis extrêmement reconnaissant à Julie Bidwell et à toute son équipe qui ont conçu ce projet et ont fait naître un partenariat hors du commun qui a contribué à donner toute son ampleur au programme. Brenda Pelkey s'est appliquée à guider les artistes participants afin que leurs oeuvres soient empreintes d'une délicate sensibilité et à donner une qualité optimale aux photographies exposées. Les efforts généreusement déployés par Donna Jones et la contribution de la galerie *The Photographers Gallery* ont permis, au moyen d'une tournée provinciale dans les milieux agricoles de la Saskatchewan, à l'exposition de joindre le public visé.

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans la collaboration et l'appui de l'Université de la Saskatchewan, du *Centre for Agricultural Medicine*, du Département des arts et de l'histoire de l'art, des galeries *The Photographers Gallery* et *Kenderdine Art Gallery*. J'aimerais exprimer ma profonde gratitude au personnel, aux bénévoles et aux organismes de soutien de chacun des partenaires qui nous ont appuyés. Je veux également souligner la perspicacité, la patience et le sens créatif de Betsy Rosenwald qui s'est occupée de la mise en page de ce catalogue.

Les artistes photographes Mark Ballantyne, Naomi Freisen et Paula Reban, ont fait preuve d'une grande compétence, de sensibilité dans l'interprétation du sujet et d'un dévouement sincère. Leur engagement envers cette entreprise a permis de produire des images des victimes qui transcendent le simple document visuel, pour offrir une expression complexe de la douleur, de la perte, du courage, de la tendresse, de la vulnérabilité

et de la compassion. Ces œuvres profondes constituent un important véhicule riche de sens, mais pourraient aussi très bien exister en tant qu'œuvre artistique en soi sans le contexte de cette exposition.

Les entrevues avec les participants ont été effectuées par Julie Bidwell, et les étudiantes de deuxième cycle Roxanna Kaminski et Hope Bilinski. Tout comme les photographies, les entrevues ont été menées avec grande compétence et sensibilité. Ces intervenantes ont aussi eu à déployer des efforts constants, et à faire preuve de dévouement en vue d'obtenir des réponses ouvertes et honnêtes à des questions difficiles. Les victimes de blessures ont bravement apporté leur

contribution en témoignant de faits personnels et souvent touchants de leur tragédie et même, dans bien des cas, de leurs réflexions après coup.

Je remercie donc sincèrement toutes les personnes qui ont eu le courage de participer à ce projet en racontant leur pénible expérience à la suite d'une perte. Comme Mme Bidwell en fait mention dans son texte, communiquer un message de prévention est de toute première importance si on veut mettre fin aux tragédies de cette nature. Permettre la compilation d'une documentation visuelle et textuelle pour le bien des autres est certes un geste généreux.

M. Kent Archer est le directeur et conservateur de la collection d'art de l'Université de la Saskatchewan et Kenderdine Art Gallery.



Pris par surprise: Soulever le voile du silence

Julie Bidwell

Chaque année en Saskatchewan, on compte en moyenne 21 décès et plus de 300 hospitalisations consécutives à un accident en milieu agricole. Près de la moitié des décès et des blessures sont causées par une machine agricole.¹

Lorsqu'un agriculteur se fait blesser dans un tel accident, il est habituellement seul sur place. On ne fait pas d'enquête et rarement de rapport. La radio ou les journaux, lorsqu'ils rapportent l'accident, parlent surtout des conséquences sans entrer dans les détails, sinon très peu. La personne blessée et sa famille craignent que les autres membres de la collectivité considèrent l'accident comme un manque de compétence, et c'est pourquoi ils préfèrent ne pas en parler, se glissant derrière un voile de silence. Le fardeau du deuil et de la culpabilité peut les amener à se consoler en considérant la blessure comme un «accident», un événement bizarre ou un acte de Dieu. Conscients de la douleur de la famille et par considération pour leur vie privée, les autres personnes respectent leur silence. Mais en privé, elles diront peut-être que l'accident est lié à l'imprudence et qu'une telle chose ne leur arriverait pas. Un an plus tard, les seules personnes qui sembleront avoir appris quelque chose de l'accident seront celles qui auront été impliquées directement.

Comparons cette situation à celles d'autres industries dangereuses comme les mines, la foresterie et les usines de fabrication. Sur ces lieux de travail, les blessures surviennent presque toujours en présence de témoins, un ou plusieurs collègues de travail verront la douleur du blessé et sa souffrance de leurs propres yeux. Lorsque l'accidenté reprend le travail après une blessure grave, ses collègues sont en mesure d'observer sa lutte quotidienne pour effectuer ses tâches malgré un handicap permanent. Le blessé, ses collègues et les témoins de l'accident assistent et participent à l'enquête qui ne vise pas à blâmer mais à cerner la cause immédiate, les facteurs de risque et la cause fondamentale de l'accident. Par la suite, on apportera des modifications en conséquence à l'appareillage, les pratiques ou le milieu de travail afin de prévenir un autre accident du même genre. Un an plus tard, bon

nombre de personnes auront appris de l'accident et bénéficieront d'un milieu de travail plus sûr.

La recherche en matière de blessures fait appel à beaucoup plus que la simple compilation de faits et de chiffres. Les chercheurs utilisent des données cumulatives et des rapports détaillés des accidents pour mieux comprendre ce qui cause les blessures. Les enquêtes, les suivis et les rapports d'accidents ont contribué à réduire les blessures dans l'industrie moderne. Les statistiques de la Commission des accidents du travail permettent de savoir quels sont les emplois les plus dangereux et les activités les plus risquées. La détermination des primes d'assurance, directement en fonction du taux de blessures, motive les employeurs à rendre leur milieu de travail plus sécuritaire.

Ce n'est que depuis tout récemment que la recherche sur les blessures se penche sur les milieux agricoles. Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole a vu le jour en 1996, financé par le Programme canadien de sécurité agricole. Le Programme de surveillance des blessures en milieu agricole de la Saskatchewan est un élément important du programme national. Des scénarios récurrents de décès et blessures reliés aux tâches agricoles partout au pays et en Saskatchewan révèlent que ces décès et ces blessures ne sont pas le fruit du hasard et ne surviennent pas de façon isolée. On peut dégager des tendances relatives aux blessures subies en milieu agricole. Lorsqu'on peut reconnaître les tendances, on peut prédire les blessures. Il est possible de prévenir les blessures en éliminant les facteurs de risque.

Comment peut-on prévenir les blessures causées par la machinerie agricole? La réponse n'est pas simple. Habituellement, plus d'un facteur de risque entrent en jeu. En outre, il existe des facteurs, comme la température et la conception de la machinerie par exemple, sur lesquels le fermier n'a aucun contrôle. Mais ce dernier peut assurer sa propre sécurité en décidant d'adopter des pratiques de travail sécuritaires et en s'y conformant fidèlement. Par exemple, la recherche a révélé que le fermier court un risque important de se faire renverser par le tracteur s'il le démarre au

sol. La bonne pratique sécuritaire à adopter est de ne démarrer le tracteur qu'une fois installé sur le siège du conducteur. Cela ne prend que quelques secondes de plus mais ce surplus de temps est insignifiant si l'on songe au risque éliminé. Un cas sur quatre lorsque le fermier se fait renverser par son propre tracteur en tentant de le démarrer au sol est mortel. Dans les trois autres cas, la personne a subi des blessures graves qui, dans bien des cas, l'ont laissée avec un handicap permanent.²

Cette exposition de photographies vient mettre les gens au défi. Chaque visiteur réagira à sa façon et certains d'entre eux revivront des souvenirs pénibles. Personnellement, je me suis dit : «Il faut que cela cesse! Je ne veux plus que les agriculteurs paient un tel prix pour me fournir les aliments que je retrouve dans mon

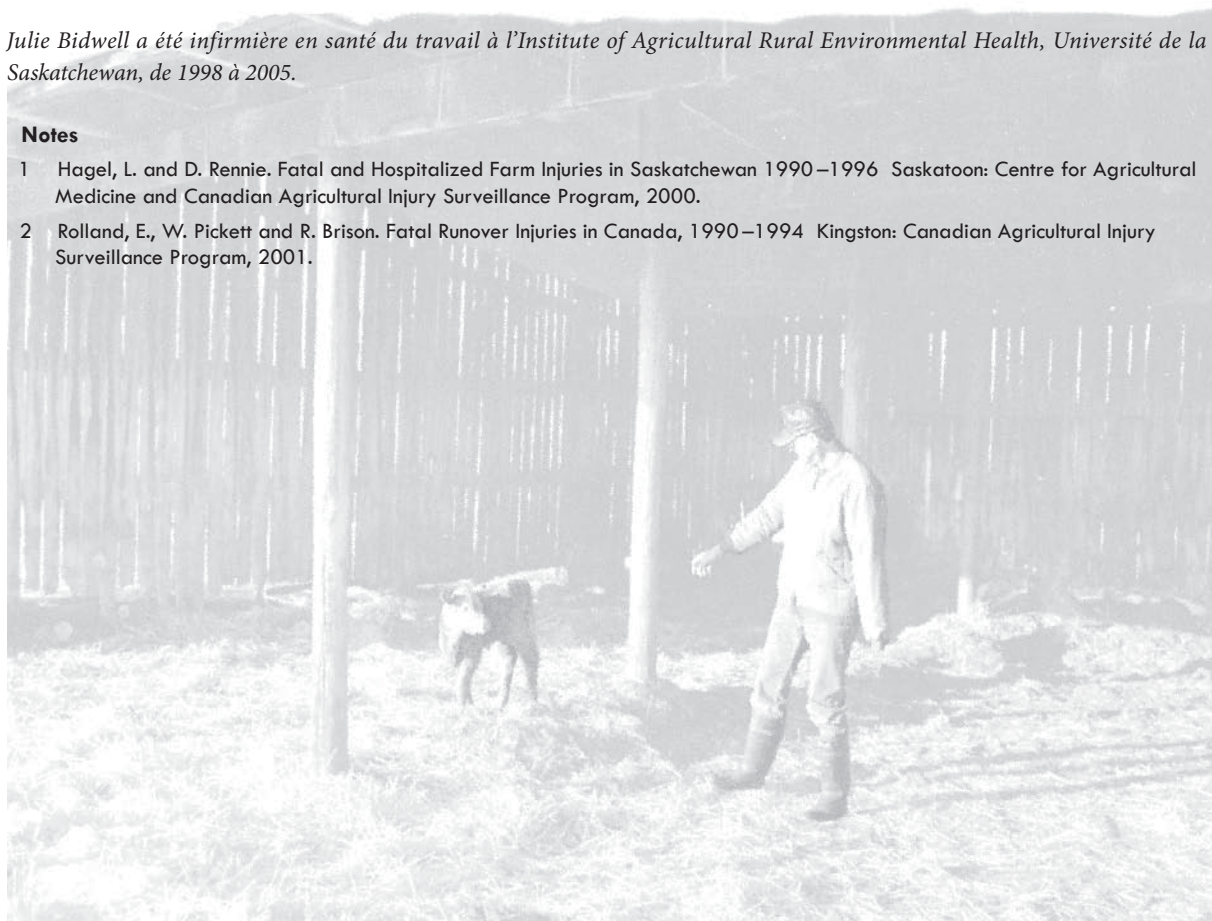
assiette.» Nous espérons que les fermiers et les membres de leur famille sortiront de la salle d'exposition en se disant : «Ça aurait pu être nous. Nous devons en savoir plus sur les pratiques de travail sécuritaires, prendre la décision de les adopter, et ne jamais négliger de les appliquer.» Cela exigera un changement de comportement pour la première fois depuis des générations. Le changement n'est jamais facile, mais la survie a un prix.

Entrez dans l'univers de ces images représentant des survivants d'accidents en milieu agricole. Venez écouter ce qu'ils ont à vous dire. Ils veulent vous faire part de ce que l'accident leur a appris afin que d'autres ne se laissent pas blesser par une machine agricole faute d'avoir été en garde.

Julie Bidwell a été infirmière en santé du travail à l'Institute of Agricultural Rural Environmental Health, Université de la Saskatchewan, de 1998 à 2005.

Notes

- 1 Hagel, L. and D. Rennie. Fatal and Hospitalized Farm Injuries in Saskatchewan 1990–1996 Saskatoon: Centre for Agricultural Medicine and Canadian Agricultural Injury Surveillance Program, 2000.
- 2 Rolland, E., W. Pickett and R. Brison. Fatal Runover Injuries in Canada, 1990–1994 Kingston: Canadian Agricultural Injury Surveillance Program, 2001.





Le voir pour le croire

Brenda Pelkey

Les photographies d'«*Pris par surprise*» ont été prises par Mark Ballantyne, Paula Reban et Naomi Freisen dans le cadre de leurs travaux de 4^e année en photographie. En tant que superviseure, je les ai rencontrés à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire pour discuter non seulement de leurs photographies mais également de sujets reliés à la complexité relative au projet documentaire. Il s'agit d'un problème complexe non seulement en raison des difficultés pratiques reliées à la photographie d'étrangers ayant subi un accident traumatique qui affecte profondément leur vie, mais également parce que la photographie, en tant que document transparent et fenêtre sur le monde, fait l'objet d'un examen rigoureux nécessaire depuis plus de trente ans. Les étudiants se sont déplacés sur le terrain de la photographie en tant que document, et ont découvert par eux-mêmes la relation complexe qui existe entre le photographe, le sujet, l'observateur et les lieux.

Mark, Paula et Naomi ont parlé de la difficulté de dresser un portrait juste et précis des personnes rencontrées. Les étudiants devaient prendre des photographies en extérieur par temps très froids, dans le cadre de séances de durée limitée et dans des conditions d'éclairage complexes. Certains ont dû composer avec des problèmes techniques mais, surtout, avec cette situation embarrassante qui consiste à faire intrusion dans la vie de véritables étrangers, caméra en main. Exception faite des photos d'amateur, on n'est jamais vraiment à l'aise de se faire prendre en photo, surtout si on sait qu'elles seront exposées en public; surtout si c'est en raison de nos handicaps; surtout que l'on sait très bien, sujets autant que photographes, qu'aucun instant capté par la caméra ne peut saisir une personne en son entier. C'est pourquoi une séance de photographie peut rendre les gens mal à l'aise et être ressentie comme une agression.

Pendant nos réunions, penchés sur les planches contact et les copies de travail, Mark, Paula et Naomi parlaient de leur expérience, des personnes qu'ils ont rencontrées et des conditions dans lesquelles ils les ont photographiées. Ils évoquaient la qualité de la lumière qui régnait à l'intérieur et les endroits où ils ont pu prendre des photographies à l'extérieur. En examinant

les planches contact, j'exprimais des commentaires sur leur technique personnelle et leur donnais des conseils au besoin. Ils parlaient de l'accueil chaleureux qu'on leur a réservé partout et de la satisfaction qu'ils ont ressentie de pouvoir rencontrer ces gens et participer au projet.

Nous avons décidé de représenter chaque personne par au moins trois photographies: un portrait et, là où c'était possible, deux autres photographies dans son milieu de travail. En changeant de lieu, de cadrage, de point d'observation et de distance, nous pouvions dresser un portrait plus complet. Les photographies ont été prises dans des cuisines, des appartements, des granges, des terrains de ferme et des salons de partout dans la province. Certaines photographies laissent voir les blessures du sujet au premier plan, d'autres les rendent imperceptibles. Certains sujets sont en présence des membres de leur famille, d'autres sont en train d'effectuer leurs tâches quotidiennes. Les images qui en sont ressorties révèlent de façon évidente que ces accidents touchent des personnes de tout âge et n'épargnent ni les hommes, ni les femmes, ni les enfants.

La photographie sert de preuve, reflète un souvenir, rappelle un avertissement donné sous forme d'événement. Julie Bidwell du *Centre for Agricultural Medicine*, a rédigé le texte qui accompagne les photographies, à partir d'entrevues effectuées avec l'aide d'étudiantes du deuxième cycle au collège des sciences infirmières, Roxanna Kaminski et Hope Bilinski. Une narration à la troisième personne, un rappel de l'accident tel que raconté par le sujet, des statistiques sur les blessures en milieu agricole, tout cela combiné aux photographies confère une valeur de vérité fondamentale non seulement aux photographies, mais aux textes et à l'exposition dans son ensemble.

La photographie documentaire peut être un outil puissant. Le public y perçoit, d'une certaine façon, la reproduction de la «vérité». Le travail que nous avons accompli révèle clairement que le sens et toute vérité à tirer au moyen des photographies dépendent du contexte soit, dans le cas présent, les expériences de traumatismes subis en milieu agricole.

Brenda Pelkey était professeure agrégée au département des arts et de l'histoire de l'art de l'Université de la Saskatchewan (1994 à 2003) et travaille maintenant à l'Université de Windsor, en Ontario.

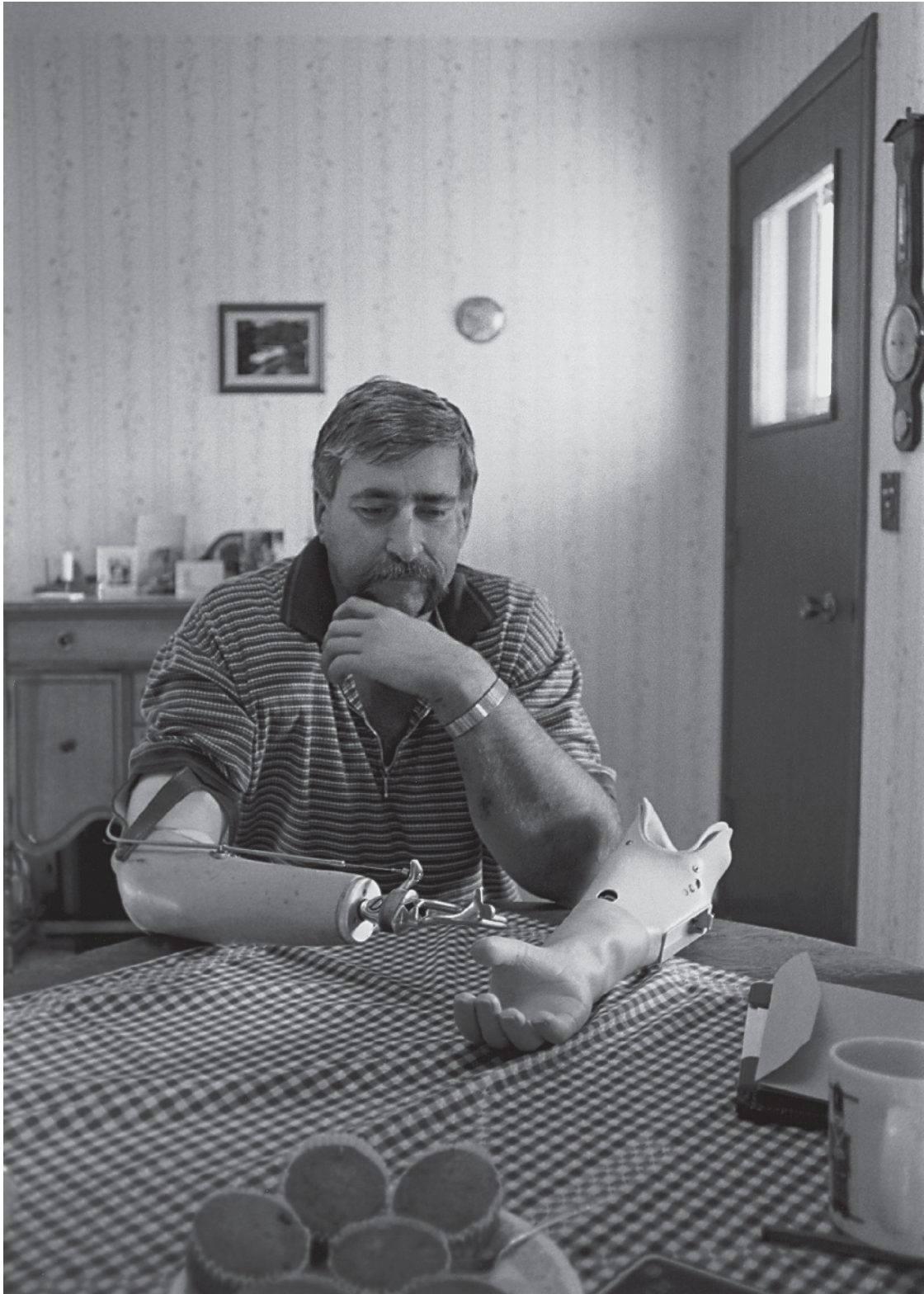


Bernard Bigoraj *Buchanan, Saskatchewan*

«**L**es choses ne sont pas faciles. C'est dur de toujours demander de l'aide aux autres. J'avais l'habitude des travaux mécaniques – j'ai travaillé sur des Volkswagen. Depuis cet accident, j'en ai marché des milles juste pour aller demander à ma femme de venir remplacer un boulon lorsque l'équipement se brise. Mais vous savez, ça ne sert à rien d'être négatif. Je ne supporte pas les gens qui sont tout le temps négatifs. La bonne chose dans tout ça, c'est que j'ai arrêté de fumer.»

C'était le samedi de la Fête de l'Action de grâces, en 1990. Bernard Bigoraj faisait les foins pour un voisin âgé de 85 ans dont l'équipement était en panne. Il ne restait que trois balles à faire. Il s'est arrêté pour fumer une cigarette. Il s'est accroupi pour s'abriter du vent, il s'est redressé et son pied a glissé. En tentant de s'agripper pour ne pas tomber, il a été entraîné dans la presse à balles. Bernard a subi une fracture du crâne ainsi que des déchirures au visage, il a perdu le bras gauche et le bras droit a été gravement mutilé. Bernard et Frances, son épouse, ont six enfants (le cadet n'avait que deux ans à ce moment). Ils continuent d'exploiter leur ferme bovine.

De 1990 à 2000, au Canada, 92 % des personnes décédées des suites d'un accident relié au travail en milieu agricole étaient des hommes. Durant la même période, 83 % des personnes hospitalisées par suite d'un accident relié au travail en milieu agricole étaient des hommes.



Helmut Isaac *Glenbush, Saskatchewan*

«**J**'étais probablement un fermier ordinaire, une sorte d'homme à tout faire. J'ai toujours fait le maximum des tâches mécaniques... toutes les réparations, les travaux de soudure et autres. S'il y avait des travaux d'électricité à faire, je les faisais. Maintenant, je peux difficilement utiliser un tournevis et encore moins tenir une vis. Cette chose-là (prothèse) m'aide mais ce n'est pas un bon substitut. Il y a des jours où je me demande ce que j'essaie de prouver en continuant de faire mon métier, mais ai-je vraiment le choix?»


Abaissez votre vis à grain avant de la déplacer, peu importe où elle se trouve. Pendant des années, on a triché, on passait sous cette ligne électrique toujours sans problème. Mais cette fois-là, on a suivi un autre trajet en la déplaçant et c'est arrivé.»

Le 2 avril 1998, Helmut Isaac et sa femme, Dory, déplaçaient une vis à grain quand celle-ci a heurté au passage une ligne de haute tension de cinq mètres de hauteur. Helmut a été électrocuté et a subi plusieurs brûlures sur le côté gauche du visage ainsi qu'aux mains et aux pieds. Par la suite, on a dû lui amputer le bras droit et certaines parties de ses deux pieds.

De 1990 à 2000, au Canada, l'électrocution consécutive au contact d'une vis à grain avec une ligne électrique aérienne à haute tension a causé la mort de huit personnes et blessé gravement 14 autres.





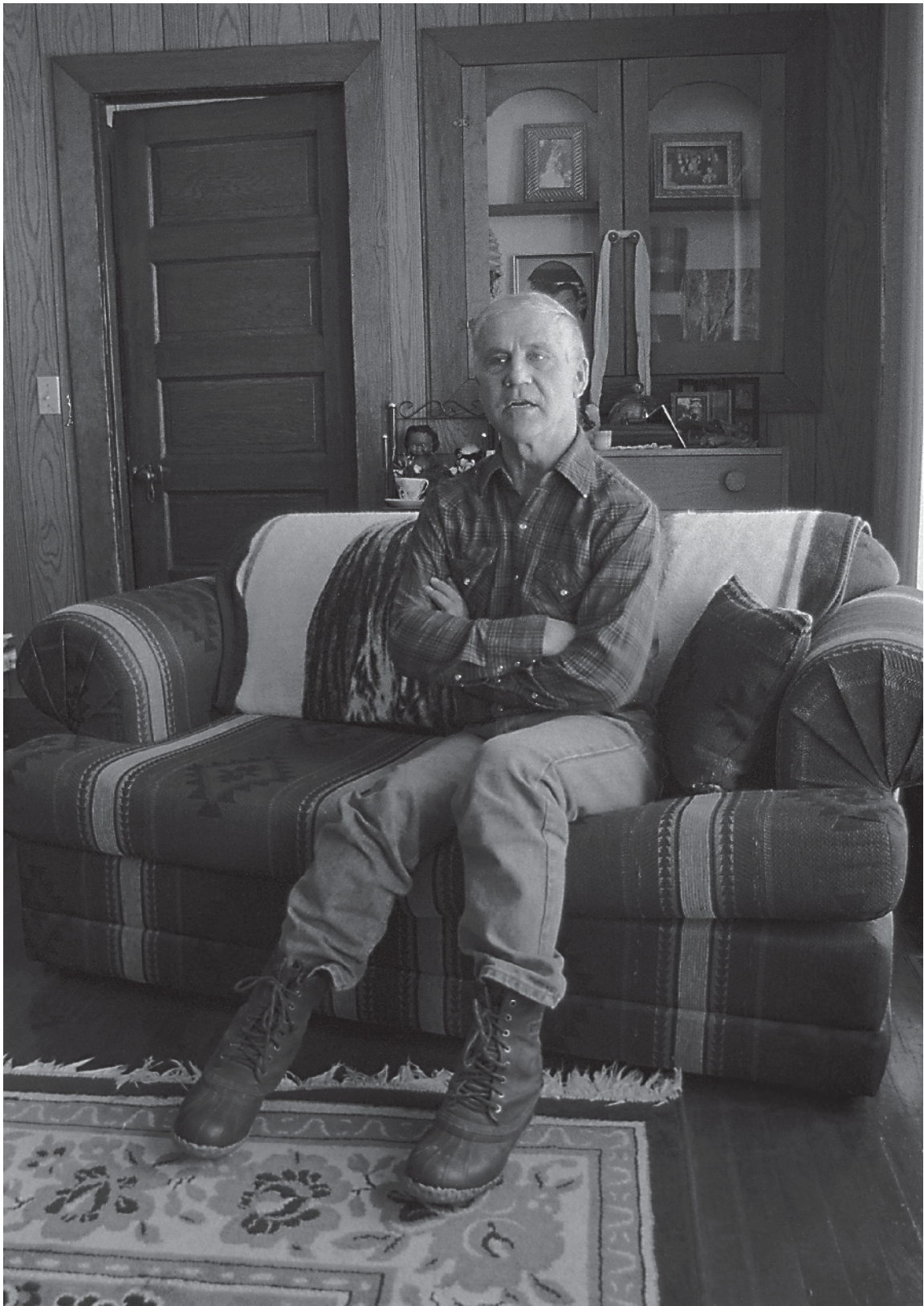


Hilda Lieffers *Cudworth, Saskatchewan*

«**P**ourquoi est-ce arrivé? Je ne le saurai jamais puisque depuis que j'ai dix ans j'ai toujours travaillé autour des moissonneuses-batteuses. Peut-être y avait-il trop de gens autour de moi, trop de distraction... nous étions quatre. Après mon opération, le médecin est venu me voir et m'a dit : "En tout cas, on peut dire qu'il y avait du grain de qualité supérieure dans ces doigts-là."»

Après la mort de son mari, Hilda Lieffers est allée vivre en ville et a loué ses terres. Le 30 septembre 1995, pendant la récolte, elle est retournée à la ferme pour aller chercher du blé afin de fabriquer un met ukrainien (Kutya) pour Noël. En passant près d'un camion qui déchargeait du grain, elle en a attrapé une poignée au passage pour en vérifier la qualité. Au même moment, un homme a fermé le panneau arrière du camion, réduisant ainsi l'écoulement du grain et exposant du même coup la vis à grain qui était en marche. Hilda s'est pris la main dans la vis et a subi de graves blessures à deux doigts.

Au Canada, c'est au mois de septembre que l'on compte le plus d'accidents et de décès reliés au travail en milieu agricole. De 1990 à 2000, 1767 personnes ont été hospitalisées et 151 personnes sont décédées durant le mois de septembre.

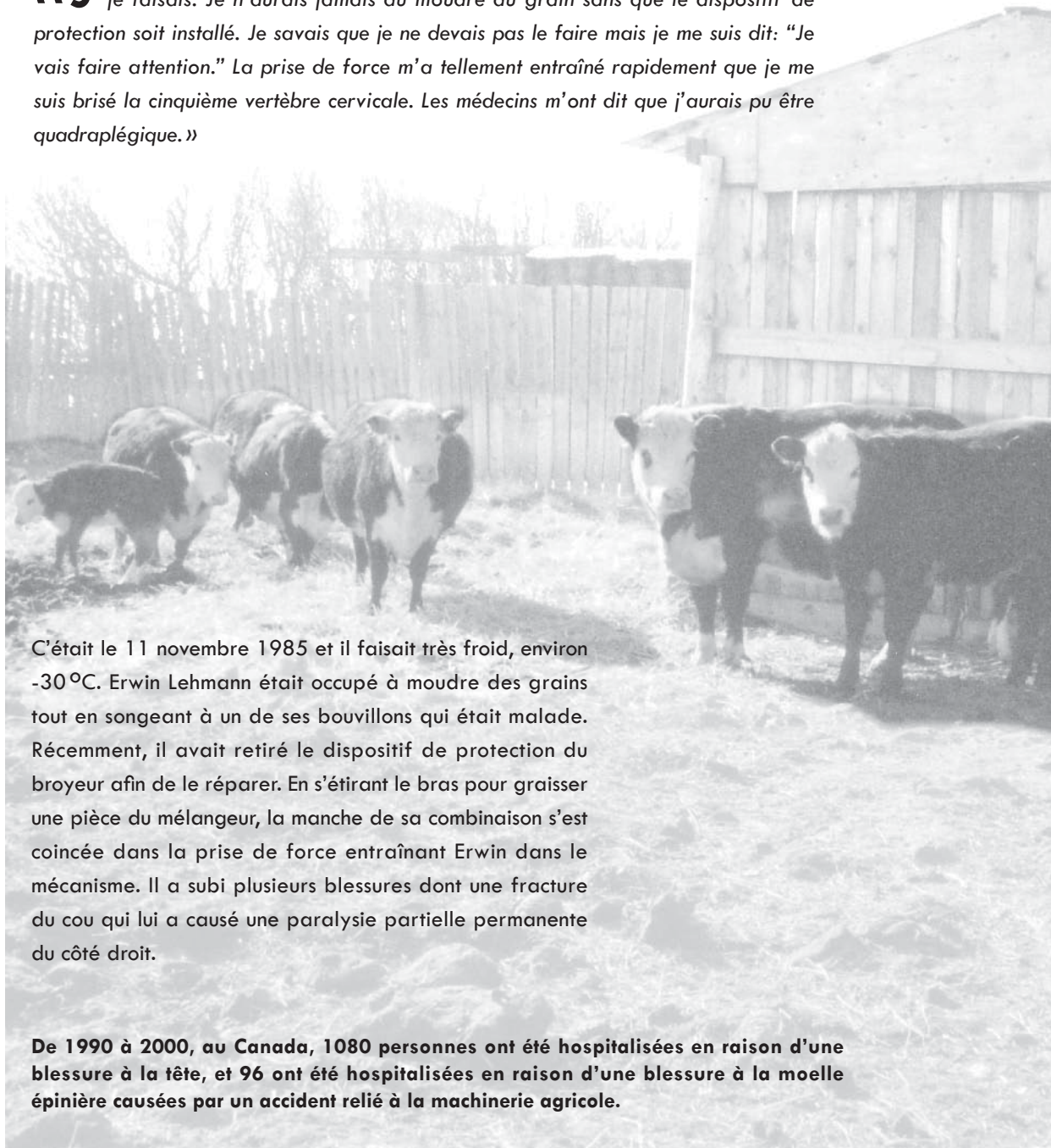


Erwin Lehmann Rosthern, Saskatchewan

«**J**'étais vraiment préoccupé par cette bête malade et peu concentré sur ce que je faisais. Je n'aurais jamais dû moudre du grain sans que le dispositif de protection soit installé. Je savais que je ne devais pas le faire mais je me suis dit: "Je vais faire attention." La prise de force m'a tellement entraîné rapidement que je me suis brisé la cinquième vertèbre cervicale. Les médecins m'ont dit que j'aurais pu être quadraplégique.»

C'était le 11 novembre 1985 et il faisait très froid, environ -30°C. Erwin Lehmann était occupé à moudre des grains tout en songeant à un de ses bouvillons qui était malade. Récemment, il avait retiré le dispositif de protection du broyeur afin de le réparer. En s'étirant le bras pour graisser une pièce du mélangeur, la manche de sa combinaison s'est coincée dans la prise de force entraînant Erwin dans le mécanisme. Il a subi plusieurs blessures dont une fracture du cou qui lui a causé une paralysie partielle permanente du côté droit.

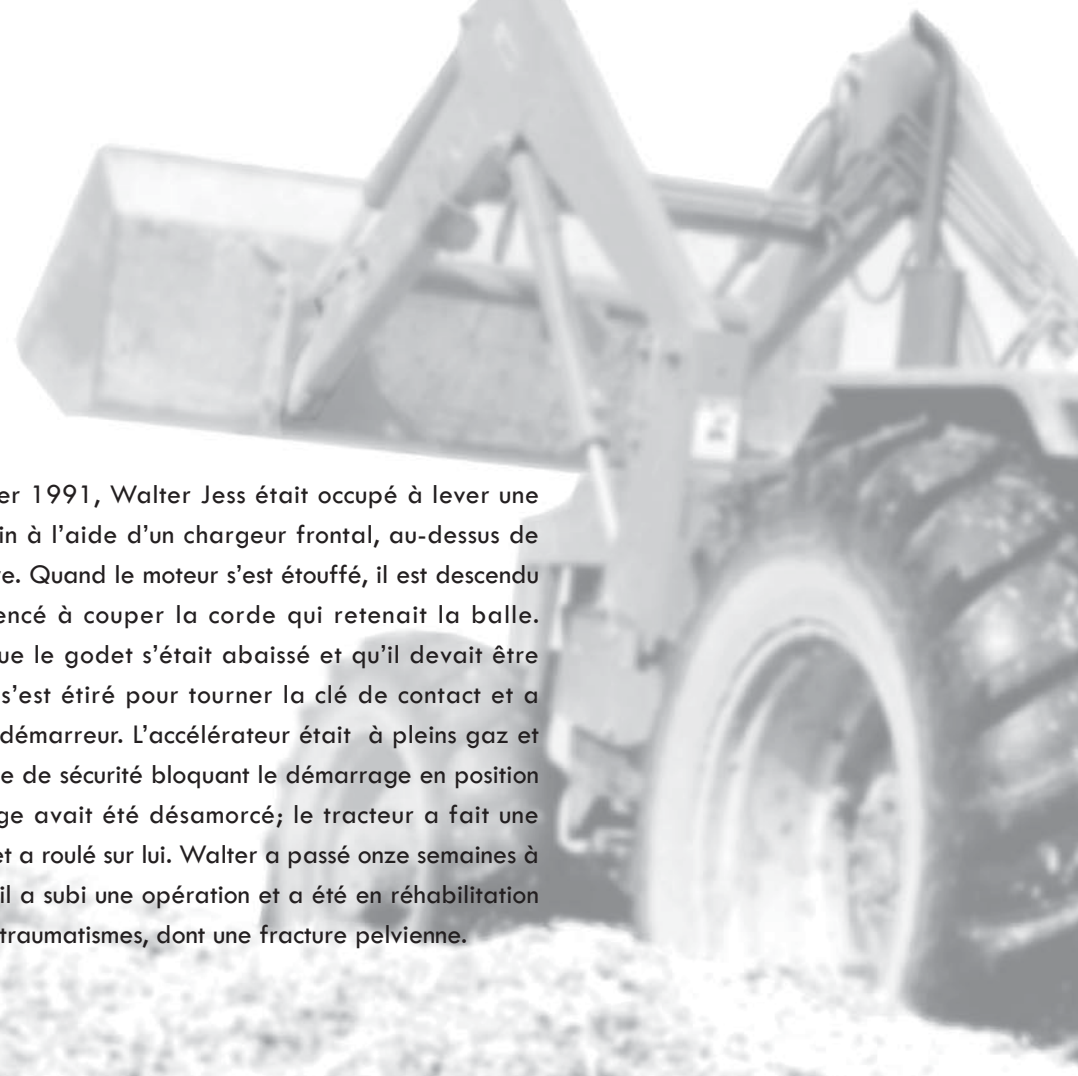
De 1990 à 2000, au Canada, 1080 personnes ont été hospitalisées en raison d'une blessure à la tête, et 96 ont été hospitalisées en raison d'une blessure à la moelle épinière causées par un accident relié à la machinerie agricole.





Walter Jess Richard, Saskatchewan

«**J**éprouve une sensation bizarre lorsque je me trouve devant une roue de tracteur. On devrait toujours être assis sur le siège lors du démarrage. Ça vaut la peine, pour le peu de temps de plus que ça prend.»



Le 26 février 1991, Walter Jess était occupé à lever une balle de foin à l'aide d'un chargeur frontal, au-dessus de la mangeoire. Quand le moteur s'est éteint, il est descendu et a commencé à couper la corde qui retenait la balle. Réalisant que le godet s'était abaissé et qu'il devait être remonté, il s'est étiré pour tourner la clé de contact et a actionné le démarreur. L'accélérateur était à pleins gaz et le mécanisme de sécurité bloquant le démarrage en position d'embrayage avait été désamorcé; le tracteur a fait une embardée et a roulé sur lui. Walter a passé onze semaines à l'hôpital où il a subi une opération et a été en réhabilitation pour divers traumatismes, dont une fracture pelvienne.

De 1990 à 2000, au Canada, on compte 528 personnes gravement blessées après avoir été écrasées par une machine. Un bon nombre de ces accidents sont survenus alors que la personne essayait de démarrer la machine à partir du sol.





Charleen Gray *Bankend, Saskatchewan*

«**L**a marge de manœuvre est très mince. Si on a du travail pendant trois jours d'affilée, sans dormir, on le fait sans s'arrêter. On mange, on dort, on fait tout à la course et on redouble d'efforts et de vitesse pour aller chercher ce fichu argent. Mais l'argent ne remplace jamais les membres perdus.»

C'était pendant la récolte, en 1985. Charleen Gray et son mari, Everett, avaient terminé leur récolte et ils sont allés donner un coup de main à un voisin. Charleen était en train de lubrifier l'intérieur de la vis à grain de la batteuse à traction. Everett l'a informée qu'il allait démarrer le tracteur afin de le réchauffer. Debout à l'intérieur du réservoir à grains, Charleen n'a pas fait cas et a continué la lubrification. Au moment où Everett a démarré le moteur, l'arbre de prise de force s'est mis à tourner quelques secondes. Charleen a vu la vis bouger et elle a retiré rapidement sa main gauche. Cependant, sa main droite qui tenait le pistolet graisseur, a été entraînée et coupée au niveau du poignet entre la vis sans fin et l'ouverture. Son plus jeune enfant était alors âgé de six mois.

De 1990 à 2000, au Canada, 57 personnes ont perdu un bras ou une partie du bras, et 594 personnes ont perdu un pouce ou des doigts dans un accident relié au travail en milieu agricole.

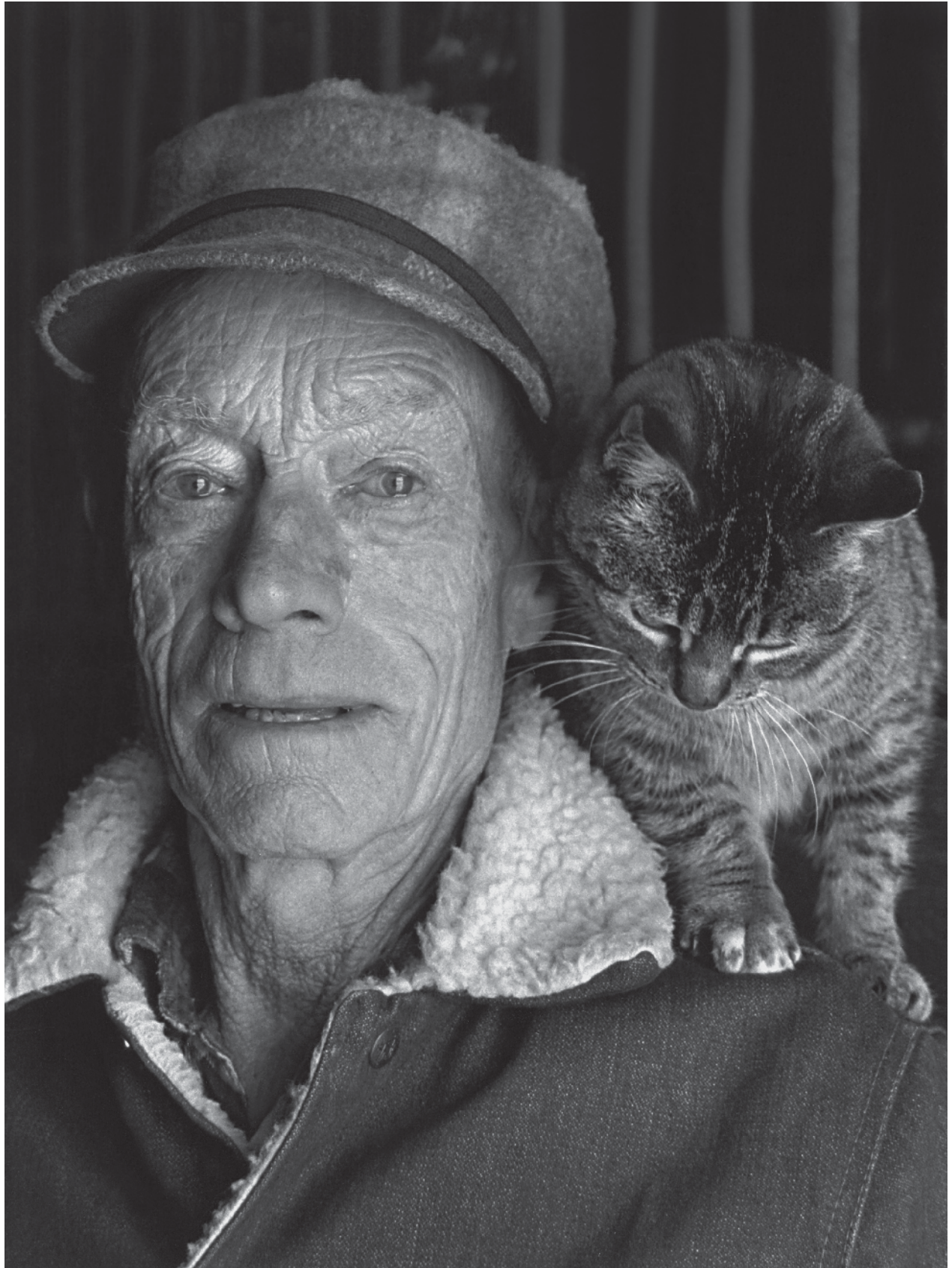


Bob Schmidt *Prud'homme, Saskatchewan*

«**D**ans ces moments-là, on pense au ralenti, ou pas assez vite en tout cas. Le camionneur était allé décharger le voyage et j'étais seul. Je ne faisais que voir ma main se faire tirer et je me suis dit: "Bon, si je ne réagis pas rapidement, il n'en restera pas grand-chose." J'ai donc appuyé mon pied contre la batteuse et avec la main gauche j'ai arraché la droite... en fait, j'ai retiré ce que j'ai pu.»

C'était à la fin d'octobre, en 1977. Bob Schmidt commençait à battre les champs. La moissonneuse-batteuse bloqua, mais il décida de ne pas resserrer la courroie sachant que ça s'arrangerait pendant la journée. Il se contenta de donner un coup sec à la courroie afin qu'elle se remette en marche et sa main se retrouva entraînée entre la poulie et la courroie. Il a perdu trois doigts et demi de la main droite.

De 1990 à 2000, au Canada, 31 personnes ont été tuées et 537 autres ont été gravement blessées dans un accident mettant en cause une moissonneuse-batteuse.



Tony Potoreyko *Porcupine Plain, Saskatchewan*

« Je ne suis pas du genre à prendre des chances, comme retirer le dispositif de protection ou quelque chose comme ça. C'est ce qui m'a vraiment frustré. Je me suis toujours efforcé de respecter les règles de sécurité et malgré ça je me suis fait prendre. Après l'accident, certains m'ont dit qu'il y avait une souche derrière la presse à foin et ils ont pensé que j'avais fait un faux pas en tentant de m'agripper à quelque chose.

Un dispositif d'arrêt automatique ou universel du moteur aurait été utile. L'accident serait quand même arrivé, mais les dommages auraient été minimes parce qu'en quelques secondes j'aurais pu éteindre le moteur. Quand on se retrouve seul dans une telle situation et qu'il n'y a rien pour couper le contact, c'est vraiment l'enfer. »

Le 6 août 1993, Tony Potoreyko s'est coincé dans l'extrémité arrière d'une presse à foin. Il ne se souvient de rien entre le moment où il est descendu pour vérifier la presse et le moment où il a repris conscience. Il avait le bras droit bloqué entre le rouleau et la courroie rotative. Soudain il s'est rappelé qu'il avait sur lui un canif dans sa poche de jeans. Réalisant que c'était sans doute sa seule chance de s'en sortir, il a coupé, avec la main gauche, un petit bout de la courroie qui lui arrachait la chair du bras droit. Finalement, il est parvenu à trancher entièrement la courroie pour se dégager. Grâce à la chirurgie reconstructive, son bras fonctionne maintenant à 40 %.

De 1990 à 2000, au Canada, 2282 personnes ont été hospitalisées pour des blessures en raison d'un enchevêtrement dans une machine agricole ou après avoir été happées ou coincées par une machine.



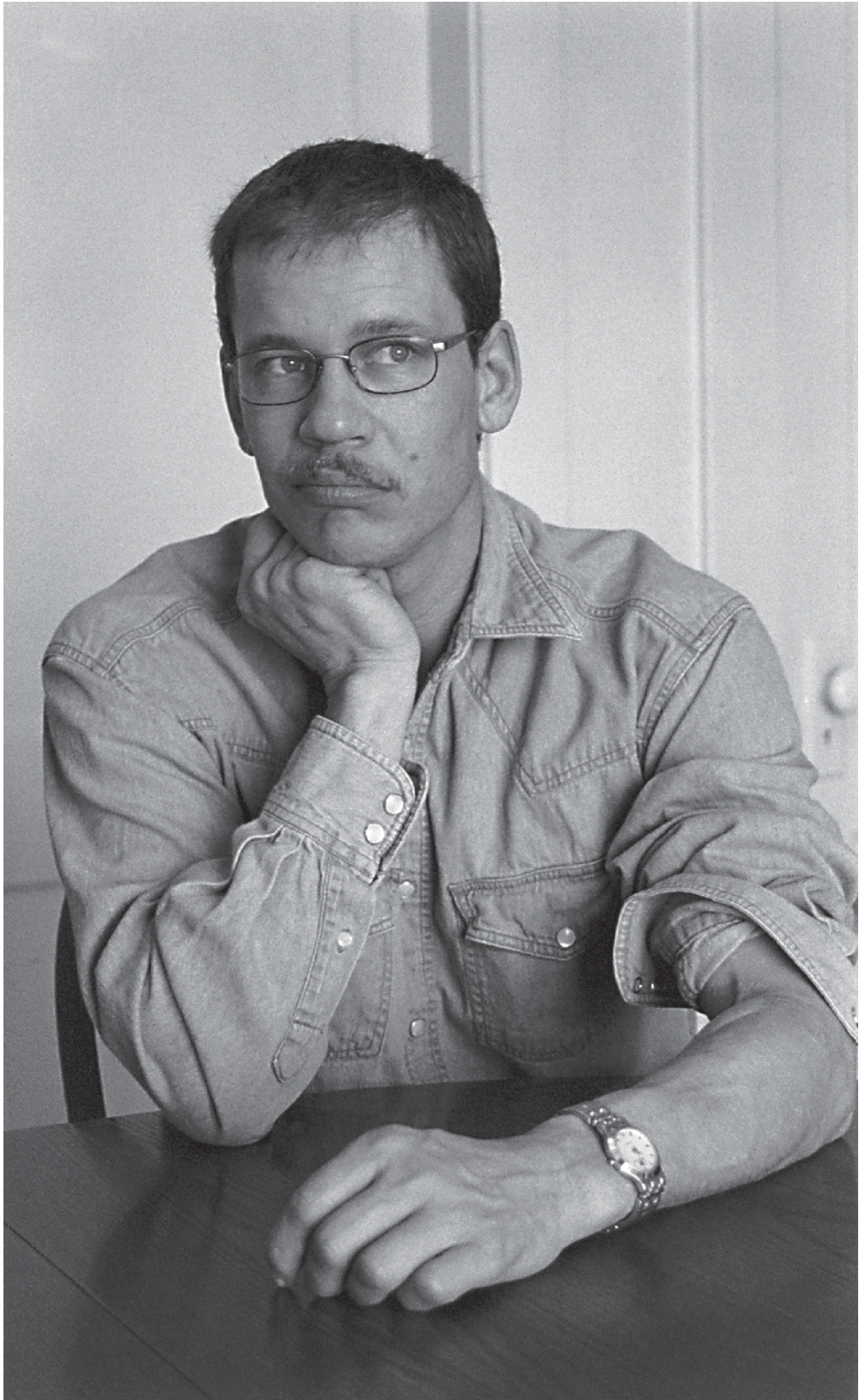
Don Zimmer *Handel, Saskatchewan*

« **J'**aurais dû couper le contact. La machine aurait dû être équipée d'un dispositif de protection. Le stress est définitivement un facteur important dans cet accident – le stress d'essayer de terminer l'ouvrage, d'essayer de gagner sa vie en pratiquant l'agriculture. Si je n'avais pas été stressé, j'aurais tout éteint et j'aurais fait les choses comme il faut. En fait, je ne sais pas si on doit appeler ça du stress ou de la stupidité. »



Le 18 septembre 1995, Don Zimmer s'est pris la main gauche dans la chaîne à rouleau d'une presse à balle carrée, au moment où il essayait d'attraper un bout de corde nouée. L'incident est survenu peu de temps avant le souper. Il a réussi à libérer sa main, mais a subi de graves lacérations et les tendons ont été endommagés. Une chirurgie reconstructive et trois ans de réhabilitation lui ont permis de retrouver l'usage partiel de la main.

De 1990 à 2000, au Canada, 12 personnes ont été tuées et 152 autres ont été gravement blessées à la suite d'un enchevêtrement dans une presse à fourrage.



Doug Thoms *Humboldt, Saskatchewan*

«**J**e suis habituellement très conscient de la sécurité autour de la machinerie et des équipements, mais je ne sais pas, tout m'énervait ce jour-là. Ça arrive rapidement et je croyais vraiment que jamais, mais jamais, une chose comme celle-là pourrait m'arriver. Maintenant, quand j'y repense, je n'avais même pas à faire ces balles de foin ce jour-là. Mais j'ai dû me dire que je devais le faire. Vous savez, ce n'est pas la faute de la presse à foin, mais plutôt de la personne qui la fait fonctionner.»

Le 4 septembre 1990, Doug Thoms se sentait fatigué lorsqu'il a commencé sa journée. Il avait combiné la veille jusqu'à trois heures du matin et s'était levé à six heures. Sans prendre le temps de déjeuner, il a décidé d'aller faire quelques balles de foin avant de commencer à battre. Il a eu de la difficulté à démarrer la presse et, après plusieurs essais, frustré, il a poussé d'un coup de pied un tas de foin à l'intérieur du ramasseur. Les dents du ramasseur lui ont attrapé le pied gauche. Il s'est débattu pour se dégager et ses deux jambes ont été entraînées jusqu'aux cuisses. C'est sa femme, Debbie, enceinte de six mois, qui le trouva. Grâce à une chirurgie de reconstruction et une longue période de réhabilitation, Doug peut non seulement marcher maintenant, mais il joue dans une ligue locale masculine de balle rapide. Il se considère chanceux d'être en vie.

De 1990 à 2000 au Canada, la durée médiane d'un séjour à l'hôpital des personnes blessées dans un accident en milieu agricole était de trois jours. Les personnes blessées ont dû rester à l'hôpital pendant plus de six jours dans une proportion de 20 %.



Joe Stachura Yorkton, Saskatchewan

«**C**e qui est arrivé, c'est que le crible se trouvant entre ma main et les marteaux du moulin a glissé. La grosse mitaine que je portais a été prise sous les marteaux, attrapant ainsi l'index de la main gauche. Le reste a suivi en un clin d'oeil. Peut-être que je n'aurais pas dû utiliser des balles de foin encore gelées. J'aurais pu les lancer de côté et n'utiliser que le foin sec qui passe sans problème.

Quand quelque chose ne va pas et que la tension monte, il vaut mieux prendre une pause de deux, cinq ou dix minutes, boire quelque chose, manger ou faire autre chose pour un moment. Vaut mieux prendre une minute que de perdre un bras ou une jambe.»

Le 15 janvier 1985, Joe Stachura essayait de débourrer un broyeur qui était branché à une prise de force. Une balle de foin gelée bloquait le broyeur. Joe l'avait maintes fois débloqué pendant qu'il était en marche, mais cette fois son bras gauche a été enchevêtré. Vu l'ampleur des dommages subis aux tendons, aux nerfs ainsi qu'aux vaisseaux sanguins, son bras a dû être amputé.

De 1990 à 2000, au Canada, quatre personnes ont été tuées et 79 autres ont été gravement blessées en utilisant un broyeur.





Dayton Hewson *Cutknife, Saskatchewan*

«**J**'ai ramassé la première balle du bas de la pile. Elle a rebondi. Je l'ai alors piquée afin de la transporter sur une distance d'un mille environ vers le pâturage. La deuxième balle était sur le dessus de la pile. Habituellement, on pique la balle, mais je craignais que ça puisse déstabiliser la pile qui se trouvait à proximité de jeunes arbres. J'ai donc ramassé la balle par en dessous avec la pelle. On devrait utiliser un crochet ou un grappin chaque fois que l'on déplace une balle – c'est la meilleure protection.»

Le 25 avril 1999, Dayton Hewson, 18 ans, transportait des balles de foin vers le pâturage pour nourrir le troupeau familial de Limousins. Il utilisait un tracteur sans cabine à chargeur avant. Soudain, le mécanisme hydraulique du chargeur fit défaut et le chargeur s'éleva à une hauteur peu sécuritaire. La balle de foin a déboulé et a écrasé Dayton assis sur le siège. Il est maintenant paraplégique et confiné à un fauteuil roulant.

De 1990 à 2000, au Canada, 16 personnes ont été tuées après avoir été écrasées par une balle cylindrique tombée durant la manutention ou le transport en camion ou en tracteur.



Richard Polkinghorne *Marsden, Saskatchewan*

«**C'**était le 1^{er} octobre et j'étais habillé chaudement car il faisait froid. Il était aux alentours de sept heures du soir. Je suppose que ma manche s'est enroulée dans la prise de force. Tout ce qu'il me restait après ce sont mes bottes. La prise de force a happé tout ce que j'avais sur le dos, mes salopettes, mon manteau, tout. Alors je me suis mis à tituber et je me rappelle vaguement m'être rendu jusqu'à mon appareil radio émetteur-récepteur dans le camion. Ma femme, Lois, se trouvait à la station de base. Elle avait tout entendu depuis le début et était aller chercher de l'aide. Dieu soit loué, ça existe les petits miracles!»

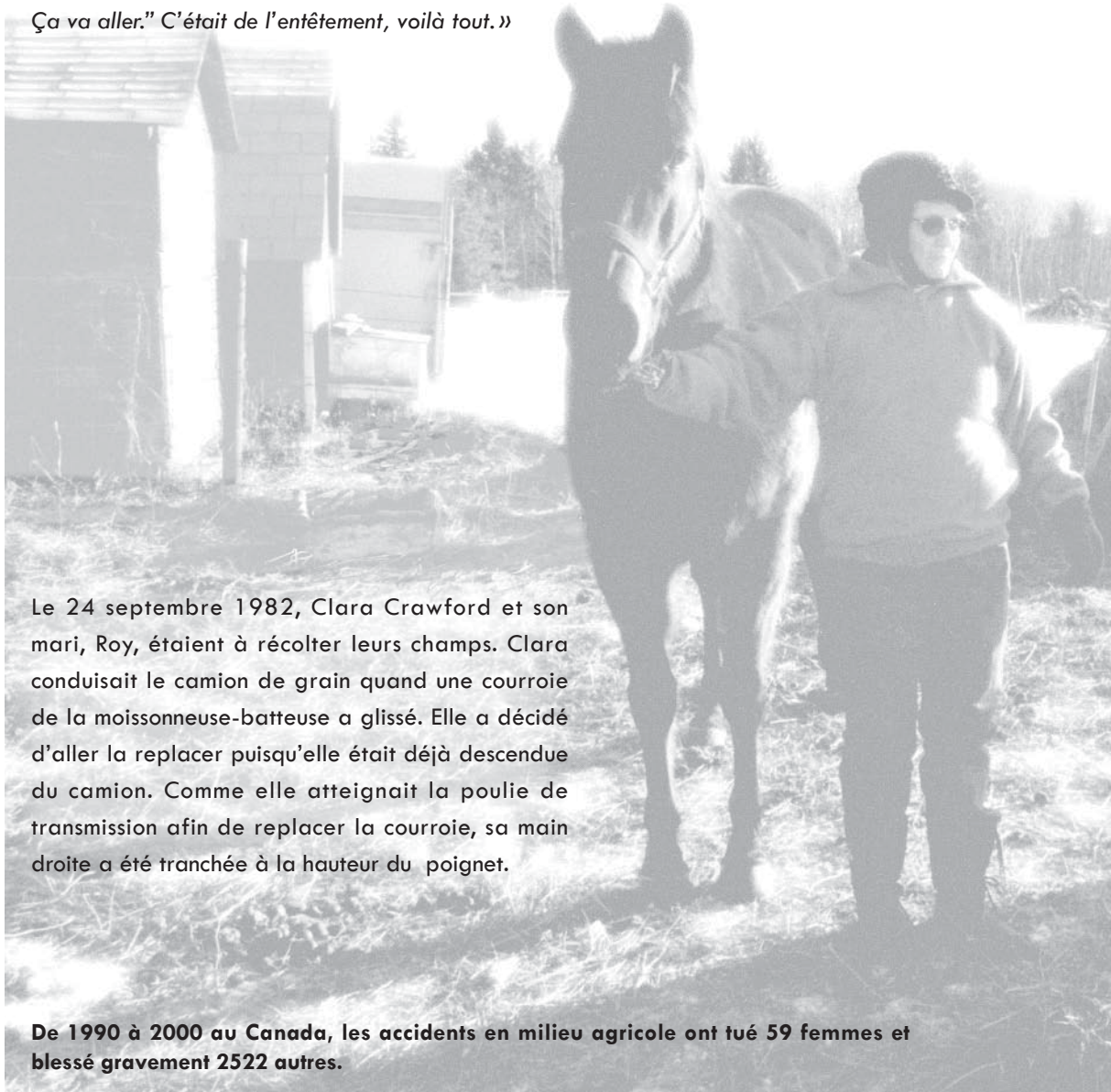
C'était la période des récoltes. On était en 1983. Richard Polkinghorne est monté dans l'échelle du silo à grains qu'il était à remplir et a constaté qu'il était plein. Le temps de redescendre, le grain se déversait déjà tout autour. Il a tendu son bras pour tenter de desserrer la courroie de la vis à grain afin de l'arrêter. Son bras s'est pris et il a dû être amputé sous le coude.

De 1990 à 2000, au Canada, 24 personnes ont été tuées et 602 autres ont été hospitalisées à la suite de graves blessures causées par une vis à grain.



Clara Crawford *Mont Nebo, Saskatchewan*

«**J**e travaille depuis des années avec les batteuses et l'équipement pour transporter les grains, mais je n'avais jamais eu à replacer une courroie. Ceci est arrivé juste à l'heure du dîner, environ cinq minutes avant midi. Roy voulait couper le contact de la moissonneuse, mais c'était l'heure d'aller dîner et je lui ai dit: "Non, laisse le moteur tourner. Ça va aller." C'était de l'entêtement, voilà tout.»



Le 24 septembre 1982, Clara Crawford et son mari, Roy, étaient à récolter leurs champs. Clara conduisait le camion de grain quand une courroie de la moissonneuse-batteuse a glissé. Elle a décidé d'aller la replacer puisqu'elle était déjà descendue du camion. Comme elle atteignait la poulie de transmission afin de replacer la courroie, sa main droite a été tranchée à la hauteur du poignet.

De 1990 à 2000 au Canada, les accidents en milieu agricole ont tué 59 femmes et blessé gravement 2522 autres.

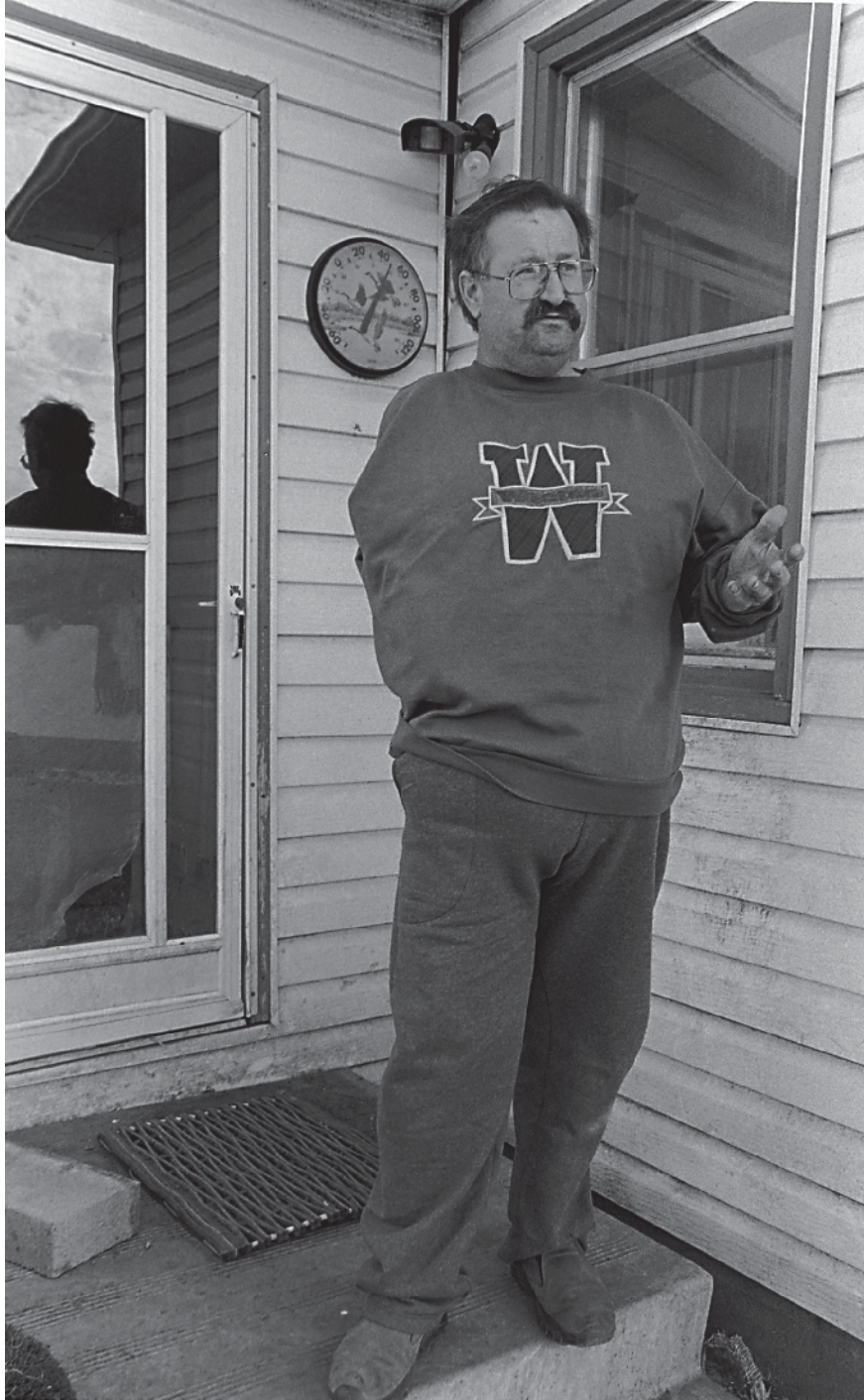


Crystal Zimmer *Handel, Saskatchewan*

«**J**e connais mes limites. Il faut que je m'arrête avant d'être surmenée. On m'a posé des tiges à la cheville droite et si j'en fais trop, ça me fait mal. Étant donné que mes pieds sont déformés, je dois porter des semelles moulées dans mes espadrilles et je ne peux pas porter de talons hauts. Il me faut des souliers qui offrent beaucoup de support et qui sont lacés jusqu'aux chevilles de manière à ce que mes pieds ne vacillent pas. Cela prévient les ampoules et les irritations sur la plante du pied. On me regarde souvent et on me fait des commentaires, qui peuvent être méprisants ou seulement indiscrets, mais la plupart du temps les gens sont très compréhensifs.»

Crystal Zimmer avait deux ans et demi lorsqu'elle s'est précipitée devant la tondeuse à gazon que sa mère conduisait. Elle a perdu le talon droit et le petit orteil ainsi que la moitié du talon gauche et a subi de graves lacérations aux deux mollets. Elle a pu marcher de nouveau, grâce aux interventions chirurgicales et à la réhabilitation, mais elle gardera toujours des séquelles de l'accident.

De 1990 à 2000, au Canada, sept personnes ont été tuées et 103 autres ont été hospitalisées à la suite de blessures graves causées par une tondeuse à siège ou une tondeuse tirée par un tracteur.





Bob Guest *Denholm, Saskatchewan*

« **O**n m'avait permis de mettre un coussin sur le siège du tracteur de mon père. C'était un vieux tracteur avec un siège en métal. Je ramenaïs le coussin à la maison le soir pour qu'il reste bien au sec et je le rapportais le lendemain matin. Mon père était à faire de la soudure lorsque j'ai vu le coussin tomber. Je suis revenu pour le remettre à sa place et j'étais juste à la hauteur de la prise de force qui était en marche. Le coussin que j'avais rattrapé s'est enroulé dans la prise de force en y entraînant mon bras qui a été coupé. »

Bob Guest avait quatre ans lorsqu'il a été happé par une prise de force. Il a alors perdu le bras droit à partir de l'épaule. Bob est éleveur de bovins et de chevaux. En tant que membre du regroupement *Farmers with Disabilities*, il vient en aide à d'autres agriculteurs qui ont été victimes de blessures invalidantes. Il se rend également dans des écoles pour parler aux enfants de sécurité en milieu agricole.

Plus de 180 personnes gravement handicapées continuent de travailler en milieu agricole au Canada.*





Bruce Kistner *Bjorkdale, Saskatchewan*

«**C'**était un bien mauvais automne. Ça faisait deux jours et deux nuits que j'étais sur la batteuse tout seul. J'étais fatigué. Je ne m'arrêtais que lorsque la batteuse bloquait. J'ai fini à minuit et je suis allé presser des balles de foin. Puis, j'ai recommencé à presser des balles à cinq heures du matin. Je n'étais même pas impatient, juste surmené probablement.

Si j'avais à revivre cette journée, j'imagine que je fermerais la presse, j'ouvrerais la porte arrière et j'enlèverais la paille avec la main. C'est facile de la retirer lorsque la presse est ouverte.»

C'était le 7 octobre 1980. Bruce Kistner s'était levé tôt pour presser des balles de foin. Aux alentours de 10 h, le temps était devenu trop sec pour réussir à faire de bonnes balles. Mais il a continué. C'était son 19^e anniversaire de mariage ce jour-là et malgré cela, il lui était impossible de prendre congé. Les animaux commençaient à s'introduire dans la récolte et il voulait finir les foins. Lorsque la presse à balles s'est bloquée, il a saisi les tiges de foin qui la bloquaient. Sa main s'est enroulée entre les deux rouleaux et est restée prise jusqu'à ce qu'elle brûle.


De 1990 à 2000, au Canada, 37 % des décès causés par la machinerie agricole et 34 % des blessures nécessitant l'hospitalisation sont survenus en période de travail intense à la ferme, soit durant la période des moissons d'août à octobre.



Bob Ellenor *Rapid View, Saskatchewan*

«**M**on bras s'est pris et j'ai tenté de le retirer et je pense qu'en faisant ça, l'autre bras s'est pris aussi. Je ne sais pas combien de temps je suis resté là. De deux à trois heures peut-être, jusqu'à ce que mes bras tombent sur le sol. Je me suis retrouvé sur le sol et j'ai commencé à marcher. Ma poitrine et ma tête me faisaient horriblement souffrir. Je n'avais plus de peau sur le côté de la tête. Les courroies avaient tout râpé jusqu'aux os.

Je me dirigeais vers mon camion à l'extrémité sud du champ, mais je me suis rendu compte que ça ne serait pas possible de le conduire puisqu'il s'agissait d'une transmission manuelle. Alors je me suis dit que je devrais me rendre chez ma belle-famille qui habitait à un mille et demi. J'ai marché jusque-là. Lorsqu'ils m'ont vu, ils ont cru que c'était un ours qui rentrait dans la cour – j'étais couvert de moustiques. Ils étaient évidemment sous le choc eux aussi.»



Il faisait beau et chaud le 6 août 1986. La presse à balles rondes de Bob Ellenor lui donnait du fil à retordre. Il a laissé la machinerie en marche puis il est revenu pour examiner ce qui n'allait pas. Il ne se souvient pas exactement de ce qui s'est passé, mais il croit que sa chemise trop ample s'est enroulée dans la prise de force. Il a perdu les deux bras; un au complet et l'autre en partie.

De 1990 à 2000, au Canada, dans le cas de 41 % des décès causés par un accident en milieu agricole, un membre de la famille a découvert la victime ou a été témoin de l'accident.

Len Pryor Marshall, Saskatchewan

«**J'**image que les lacets auraient dû être passés dans les œillets jusque dans le haut des bottes. Mais la plupart des gens ne font pas ça. Alors on se retrouve avec de grands lacets qu'on enroule deux ou trois fois avant de les nouer. Un lacet de cuir se serait probablement cassé, mais certainement pas un lacet de nylon. Ces fichus lacets sont tellement résistants qu'on pourrait s'en servir pour tirer un camion! Maintenant, je ne porte que des bottes qui n'ont pas de lacets.»

En novembre 1974, Len Pryor et son père étaient à construire des enclos et ils se servaient d'un tracteur muni d'une portière arrière et d'une bêche-tarière manuelle, qu'ils avaient empruntée à leur voisin. À 7 h 45, Len a démarré le tracteur pour le réchauffer. En descendant, il a glissé sur la glace et son lacet s'est enroulé dans la prise de force de la bêche qui n'avait pas de protecteur. Sa jambe gauche s'est prise trois fois autour de l'arbre de la prise de force avant que l'embrayage de sécurité se mette en marche. On a dû lui amputer la jambe.

Au Canada, de 1990 à 2000, l'enchevêtrement dans la prise de force a entraîné le décès de 35 personnes et l'hospitalisation de 355 autres.



Lorraine Klassen *Meadow Lake, Saskatchewan*

«**L**e mécanisme m'a tout simplement happée. Je pleurais et je criais mais cela a pris quelque temps avant que la mère de mon amie arrête le motoculteur. Ma jambe était déjà prise jusqu'au dessus du genou et je l'ai perdue. J'avais sept ans. Je crois que l'accident a été plus difficile à vivre pour mon père et ma mère que pour moi. Et ce fut horrible aussi pour la mère de mon amie.

Mes enfants sont encore petits. Mon plus vieux aura huit ans dans un mois. On a entouré le terrain de jeu d'une clôture lorsqu'il était bébé pour qu'ils soient bien en sécurité. Quand Murray travaille dans la cour avec de la machinerie, les enfants ne vont tout simplement pas dehors. Jared qui a presque huit ans peut y aller mais il connaît les limites à ne pas franchir. Je dois être en mesure de le voir en tout temps.»

Lorraine Klassen a grandi sur une ferme mais elle s'est blessée dans une prise de force un soir d'anniversaire alors qu'elle était chez des amis. La mère de sa copine passait le motoculteur dans le potager. Les fillettes couraient à côté sur la terre fraîchement retournée. Puis, pour se reposer elles s'assoient sur le garde-boue et la serraient. On a conclu, après l'accident, que la jambe gauche du pantalon de Lorraine s'était probablement prise dans une tige métallique juste avant qu'elle soit enchevêtrée par l'engrenage.

De 1990 à 2000, au Canada, la machinerie agricole a été la cause directe d'accidents ayant provoqué le décès de 92 enfants de moins de 15 ans et des blessures graves à 825 autres.



Photographies

Couverture: *Erwin Lehmann* par Naomi Friesen.

Couverture arrière: *gracieuseté Centre for Agricultural Medicine, Université de la Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan.*

Mark Ballantyne

Helmut Isaac (pages 10–11), *Walter Jess* (16), *Tony Potoreyko* (23), *Bob Guest* (36), *Bruce Kistner* (38), *Len Pryor* (43).

Naomi Friesen

Bernard Bigoraj (page 8), *Hilda Lieffers* (12), *Erwin Lehmann* (14), *Clara Crawford* (32, 33), *Crystal Zimmer* (34), *Bob Ellenor* (40), *Lorraine Klassen* (45).

Paula Reban

Richard Polkinghorne (pages 5, 31), *Dayton Hewson* (6, 30), *Cows in barnyard* (15), *Charleen Gray* (18), *Bob Schmidt* (21, 47), *Don Zimmer* (25), *Doug Thoms* (26, 27), *Joe Stachura* (28, 29).

Les photographies des pages 1, 9, 13, 17, 19, 20, 22, 24, 30, 31, 35, 37, 39, 42, et 44 fournies par *l'Institute of Agricultural Rural and Environmental Health.*

Photographie de la page 41 fournie par Betsy Rosenwald.

Conception graphique: Betsy Rosenwald

Traduction: Office de coordination des affaires francophones, et Diane Fortin, Union des producteurs agricoles

Impression: Houghton Boston, Saskatoon, Saskatchewan

Données de catalogage avant publication (Canada):

Pris par surprise: blessés par une machinerie agricole

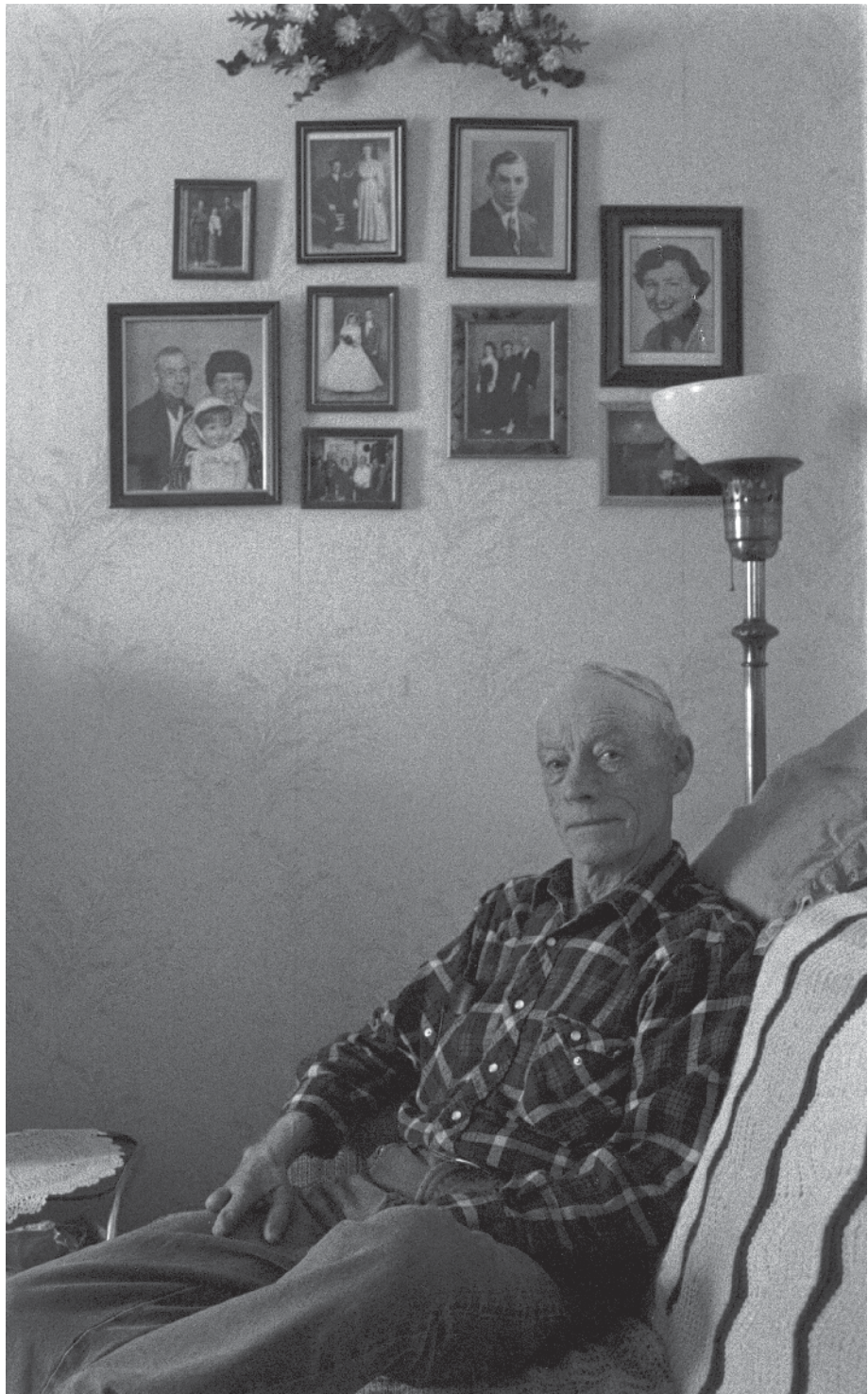
Récits: Kent Archer, Julie Bidwell, et Brenda Pelkey

Photographies: Mark Ballantyne, Naomi Friesen, et Paula Reban

ISBN 0-9780373-1-6

Imprimé et relié au Canada.

© *l'Institute of Agriculture Rural and Environmental Health, Kenderdine Art Gallery, 2006.* Tous droits réservés par *l'Institute of Agriculture Rural and Environmental Health, Kenderdine Art Gallery.* Première impression, 2001.



Partenaires du projet *Pris pas surprise*

Institute of Agricultural Rural and Environmental Health (anciennement le Centre for Agricultural Medicine), Université de la Saskatchewan

Julie Bidwell, infirmière en santé du travail, Rural Health Extension Program (1998 à 2005)

Collège des arts et des sciences, Université de la Saskatchewan

Professeure Brenda Pelkey, Département des arts et de l'histoire de l'art (1994 à 2003)

Étudiants en photographie: Mark Ballantyne, Naomi Friesen et Paula Reban

Collège des sciences infirmières, Université de la Saskatchewan

Étudiantes en sciences infirmières au niveau de la maîtrise, Roxanna Kaminski et Hope Bilinski

Kenderdine Art Gallery, Université de la Saskatchewan

Conservateur, Kent Archer

Mise en page du catalogue, Betsy Rosenwald

The Photographers Gallery, Saskatoon

Donna Jones, directrice

Farmers with Disabilities Program, Saskatchewan Abilities Council

Bob Elian, coordonnateur

Programme de surveillance des blessures en milieu agricole pour la Saskatchewan

Louise Hagel, épidémiologiste des blessures

Les partenaires du projet «*Pris pas surprise*» remercient sincèrement pour leur appui financier, Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale, *Museums Association of Saskatchewan*, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la Saskatchewan, *Saskatchewan Lotteries Trust Fund*, le Conseil des Arts du Canada, *Cyril Capling Trust Fund*, et le collège d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan. Cette exposition n'aurait pu être possible sans le programme Farmers with Disabilities et la généreuse contribution de ses membres.



THE CANADA COUNCIL / LE CONSEIL DES ARTS
FOUNDED 1937 / FONDÉ 1937



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Les statistiques utilisées pour l'exposition sont tirées du rapport «Blessures reliées au milieu agricole au Canada 1990–2000» publié en 2003 par le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole. On peut se procurer un exemplaire de ce rapport à l'adresse suivante:

Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole

Recherche sur la médecine d'urgence et les accidents,

Université Queen / hôpital général Kingston,

76, rue Stuart, Kingston (Ontario) K7L 2V7 Canada

ou sur le site Web suivant : www.caisp.ca

*Les statistiques à la page 37 fournies par *Saskatchewan Abilities Council: Farmers with Disabilities Program*.

